L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 28 DECEMBRE 1899. NUMERO 47

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1369. WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne .... 12c.
Chaque insertion subséquente .... 4c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages, sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Londres,—On craint beaucoup que cette guerre désastreuse cause la mort de la reine Victoria.

"Elle ne peut se pardonner d'avoir consenti à une guerre dont elle n'a jamais été convaicue de la justesse et de la nécessité.

Elle ne peut plus dormir.

Aussi sûrement que Kruger voit le doigt de Dieu dans les victoires des Bœrs, la reine Victoria voit le jugement de Dieu dans les défaites anglaises.

Une dépêche d'Ottawa, reçue par le "Star," annonce que le gouverneur-général a reçu un message du secrétaire d'Etat pour les Colonies, M. Chamberlain, lui annonçant que le gouvernement impérial acceptait l'offre d'un second contingent canadien.

Le ministre de la milice, le Dr. Borden, aurait dit que d'après lui, un détachement de 1000 hommes sera envoyé, probablement un détachement de cavalerie.

Sterkstroom,—En conséquence des revers subis par les armées anglaises d'Afrique-Sud, toute la région du nord de la Colonie du Cap est virtuellement en état de rébellion.

Les indigènes de cette contrée, comme ceux du Basutoland se soulèvent en constatant la faiblesse des Anglais.

Cape Town,—Les partisans des Bœrs continuent à tenir des assemblées secrètes dans différentes parties de la Colonie du Cap.

L'attitude des fermiers hollandais est menaçante.

Le Cap,—Les dernières nouvelles de Ladysmith disent que le général White n'a rien à craindre pour quelque temps encore. Les troupes qui arrivent ici de jour en jour se rendent immédiatement à Durban, d'où elles iront rejoindre le général Buller, et une autre attaque ne devra pas retarder. La fièvre entérique qui avait éclaté à Ladysmith semble ne pas avoir fait grand progrès, car le général White ne le mentionne pas dans les dernières nouvelles qu'il a pu envoyer au dehors. Le moral des assiégés est excellent, et ils continuent à harasser les assiégeants aussitôt que l'occasion s'en présente, sans toutefois trop s'exposer.

Les dernières nouvelles de Mafeking, en date du 6 décembre, annoncent que le bombardement de la ville se continue. Ces dépêches relatent un fait amusant. C'est une nouvelle méthode inventée par quelques Bœrs, pour envoyer des messages dans la ville assiégée. Le 3 décembre, un obus de cinq livres tomba dans la ville e ne fit pas explosion. Il fut ouvert, et on trouva dedans la lettre suivante:

"Cher Powell (colonel Baden-Powell) Excusez le messager de fer. Veuillez dire à Mme...mère et famille en bonne santé. Ne buvez pas tout le whiskey. Gardez-en pour nous, lorsque nous entrerons dans la ville."

La signature était déchirée.

New York.—Une dépêche de Londres publiée aujourd'hui par le "World" annonce que le général James H Yule, qui commandait les troupes anglaises durant leur retraite de Glencoe à Ladysmith, après la bataille de Dundee, est devenu fou

Quand il est arrivé à Ladysmith, après une marche forcée de de quatre jours, il était malade. A peine ses troupes s'étaient-elles reposées une heure, car les Bœrs menaçaient de couper leur retraite. C'est pour empêcher ce désastre que le général White a livré les batailles d'Elandslaagte et de Rietfontein, et cela a permis à Yule d'atteindre Ladysmith.

Récemment, on annonçait que le général Yule avait été renvoyé en Angleterre complètement privé de raison à la suite des terribles épreuves qu'il avait endurées.

Ceci est, du moins, l'histoire que l'on raconte à Londres, mais le War Office reste muet à ce sujet. La nouvelle a beaucoup impressionné les nombreux amis du général qui, par sa retraite habile, avait obtenu de l'avancement.

On ajoute que, tandis que le général Symons gisait, mourant de ses blessures, Yule a appris que le 18e Hussards, envoyé à la poursuite des Bœrs, avait été fait prisonnier. Pour sauver ses troupes, le général Yule fut forcé d'abandonner ses blessés, ses vivres, ses munitions, etc. et de s'enfuir pour se joindre aux troupes du général White, à Ladysmith.

Paris.—Bien que le gouvernement français soit décidé à maintenir la neutralité, il prend néanmoins des mesures de précautions dans le cas où une explosion du sentiment populaire occasionnerait un conflit avec l'Angleterre. En conséquence, les ministeres de la marine et de la guerre déploient une grande activité. Les ports de la manche et de l'Atlantique sont graduellement pourvus de nouveaux moyens de défense; des mesures exceptionnelles sont prises pour assurer la défense des ports de la Méditerranée et les côtes de l'Algérie, de la Tunisie et de la Corse. Quatre bataillons de zouaves qui devaient partir pour la France, resteront en Algérie jusqu'à nouvel ordre. L'artillerie et le génie préparent des plans pour augmenter les travaux de défense des deux côtes de la Méditerranée.

LE REGIMENT CANADIEN.

Ottawa,—On a reçu hier un ordre de la milice donnant des instructions provisoires au sujet du service spécial de la cavalerie et de l'artillerie de compagne qui iront dans le Sud-Africain. La première partie concerne l'organisation de la cavalerie et se lit comme suit:

"Le régiment de carabiniers montés sera connu sous le nom de "Carabiniers montés canadiens." Il aura un état-major et trois escadrons. Il sera recruté sans délai parmi les volontaires des corps de cavalerie de la milice active, parmi la police montée du Nord-Ouest et parmi les autres volontaires

L'état-major se composera d'un lieutenant-colonel, d'un second commandant, d'un adjudant, d'un officier de transport, d'un quartier-maître, d'un chirurgien, d'un officier vétérinaire, etc.

L'enrôlement sera fait par les officiers commandant les escadrons, aidés de leurs subalternes, par les officiers du district, par le commissaire de la police montée du Nord-Ouest et des officiers désignés par lui.

Les sous-officiers des corps permanents, de la milice active et les soldats de la police montée seront enrolés comme simples soldats.

Les trois escadrons seront désignés par les lettres A. B. C. L'escadron A, sera subdivisé en quatre groupes. Le premier groupe sera enrolé à Toronto, où il sera concentré. Le second groupe sera enrôlé à Ste-Catherine, Peterboro, Toronto et Ottawa et concentré à Toronto. Le Troisième groupe sera enrôlé a London, Kingston et Montréal. Le quatrième groupe sera enrôlé à Québec, Canning, Sussex et St. Jean et concentré à Halifax.

Capetown,—La Cavalerie anglaise est décimée par les maladies et il a fallu abattre plus de 400 chevaux. Si cela continue c'est un nouvel obstacle à une marche en avant.

Le général Buller a fait detruire le pont sur la Tugela pour son artillerie, ce qui ne semble pas indiquer de sa port, une marche en avant, mais bien plutôt la crainte de voir les Bœrs l'attaquer.

L'Economie Francaise

A propos d'ouvriers et de travail, il est une chose, entre autres, que les nôtre devraient imiter: l'économie. Ah! sur ce terrain, les Français nous font la leçon. En premier lieu, ils s'habillent fort simplement et ils ne rougissent point de porter "l'étoffe du pays." Ils auraient honte d'hacheter de préférence—comme cela se pratique chez nous,—des étoffes importées pour s'en affubler. Sur ce terrain, le sentiment national est très accentué. On encourage la production nationale avant tout et contre tous. Chez nous c'est le contraire qui a lieu; les importations sont fabuleuse et la balance du commerce est invariablement contre nous, signe d'appauvrissement graduel, de même que chez celui dont les dépenses excèdent les revenus. C'est aussi dans cet état anormal qu'il faut rechercher chez nous les causes de tant de faillites. Les importateurs inondent le pays de ces marchandises étrangères; les marchands les vendent à tout prix et aussi à crédit, et à un moment donné la débâcle arrive Et l'on s'étonne après cela qu'il y ait tant de culbutes dans notre plus grand ennemi. C'est le crédit qui a chassé des milliers de nos compatriotes aux Etats-Unis; c'est le crédit qui est une cause de ruine dans nos campagnes et nos villes; c'est le crédit qui accumule les dettes et en gendre les poursuites, source de ces frais ruineux lesquels notre province est en renom. Ah! si une bonne fois on pouvait tuer le crédit! Quel immense service on rendrait à nos cultivateurs et à nos classes ouvrières surtout si l'on pouvait une fois les débarasser de ce monstre!

En France, les affaires se font au comptant ou à peu près. On aurait honte de vivre à crédit. Même dans le commerce, les délais sont courts et les traites sont toujours honorées.

Puis, comme tout est compté! Il n'est peut-être pas de pays au monde où la comptabilité est plus générale et plus soignée qu'en France. Tout le monde, ou à peu près, tient compte de ses recettes et de ses dépenses. Lorsque l'ouvrier reçoit sa paie, il y a conseil de famille, le soir, après souper. On commence par mettre de côté une certaine portion pour la banque d'épargnes. Ensuite, on voit quelles ont été les dépenses de la quinzaine écoulées et l'on se basse la dessus pour établir le budget de la quinzaine suivante, en y faisant une réduction, si c'est possible.

Voilà comment il se fait que la France était prête à payer l'indemnité de cinq milliards à l'Allemagne. Il y avait partout du vin et du fromage dans la cave, du pain dans la huche et de l'or dans la bourse de la mère de famille et de la petite ouvrière. Sur ce terrain, nous avons une lecon a apprendre. Tâchons donc de nous y mettre une bonne fois et de cesser de vivre au jour le jour, comme font la plupart de nos ouvriers de la classe pauvre. Il n'y a qu'à le vouloir après tout, et surtout guerre a mort au crédit!

L. C. P.

CORRESPONDANCE

La Rochelle 19 Dec. 1899.

Eh! Bonjour Monsieur du Corbeau! c'est le salut amical que chacun prononce en entrant dans le nouveau magasin qui vient de s'ouvrir dans notre charmant village de St. Malo et dont le propriétaire porte le nom de ce volatile croassant le Corbeau. Il porte, du reste, bien son nom, quant au plumage, car il a une chevelure et une moustache des plus noires. Tous ici nous lui souhaitons tout ce qu'un storeman peut désirer, c'est à dire de faire beaucoup de ce qui se pousse, ou pour mieux dire des dollars à pleines mains.

PLAN!

La Torche Incendiaire.

Une Campagne de haine au Nouveau-Brunswick par l'hon. M. Foster.

Les amis et partisans de l'hon. M. Foster promènent depuis quelque temps à travers le comté de Queens et Sunbury la torche incendiaire des haines religieuses et nationales.

M. Foster a été choisi par les torys comme candidat dans cette division électorale et il fait préparer sa campagne par M. Tilley, avocat, de St. Jean, N. B., et par un M. Hetharington. Ces deux torys ont tenu une série d'assemblées pour le compte et avec l'assentiment de M. Foster, et savez-vous quel a été leur thème? Le voici: les prochaines élections devront se faire entre Protestants et Catholiques, parce que le gouvernement Laurier donne tout aux Catholiques et il faut se preparer a faire la guerre aux Canadiens-Français et à les soumettre par la force des armes.

Le comté de Queens et Sunbury est représenté au parlement fédéral par l'hon. M. Blair, ministre des chemins de fer. C'est, d'après le "Transcript," de Moncton, un des "strongest Protestant constituencies" du Canada, l'hon M. Foster, qui ne peut plus se présenter à York parce qu'il s'y sent battu à l'avance, qu'il consentirait à jouer son atout à Queens et Sunbury, avec la question protestante et anti-française.

N'allez pas croire que ces discours incendiaires de M. Tilley et de M. Hetherington sont des racontars de journaux, car nous publierons demain trois déclarations solennelles de citoyens fort respectables qui les ont entendus

Et si cette campagne n'a pas été avec l'assentiment de l'hon. M. Foster, comment se fait-il qu'il n'a pas encore désavoué ces deux orateurs. Il y a un mois et demi qu'ils vomissent les préjugés dans ce comté!

M. Foster est le premier lieutenant de Sir Charles Tupper, le prochain chef du parti tory, l'allié de Sir A P. Caron, de M. Bergeron et de M. Casgrain.—(La Patrie).

Galliffet et Dreyfus.

Ayant été prié de donner son avis sur la lettre de Dreyfus, le général de Galliffet a dit:

"Lorsqu'on m'a demandé d'intercéder auprès du président Loubet afin d'obtenir la grâce de Dreyfus, j'y ai consenti à la condition que Dreyfus demanderait sa grâce ce qui l'obligeait à accepter comme juste le jugement rendu par le conseil de guerre de Rennes. Il n'a maintenant absolument aucun droit légal à demander la revision de son procès. Sa lettre n'est qu'un acte de fanfaronnade.

"Personnellement, je crois Dreyfus coupable. Si le général Mercier avait attendu patiemment, en 1894, avant d'ordonner l'arrestation du traitre, ce dernier aurait été pris littéralement la main dans le sac."

Mgr. Falconio.

Mgr. Falconio le délégué papal au Canada, a reçu de la cour de Rome les documents officiels qui désignent la capitale du Dominion comme siège de la résideuce parmi nous du chef de notre église dans ce pays.

Le Vatican a décidé de suivre dans le cas présent, l'habitude établie ailleurs, de choisir la capitale d'un pays comme siège de sen représentant.

On ne sait pas encore si Mgr. Falconio fera construire un palais, ou s'il achètera une résidence à la haute ville.

A l'heure qu'il est, le délegue papal occupe des appartements à l'université d'Ottawa.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 28 DECEMBRE 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Il sont incorrigibles

Bien amusante, mais encore plus ridicule, est la prétention qu'émet au cours de sa dernière élucubration, le grand "mamamonchi." inspirateur et rédacteur de l'antique et si fastidieux "Manitoba"!

O l'en croire, le cher homme, émule d'icare, "s'élève dans les régions sereines d'où l'on peut apercevoir les vrais intérêts de notre peuple;" la prétention n'est pas nouvelle; depuis longtemps nous l'avons dit déjà, le pauvre homme vit dans les nuages, il flotte au sein des nébulosités, hors de "l'atteinte de tous raisonnements, c'est même là son moindre défaut.

Il semble toutefois à lire sa prose emphatique et boursoufflée qu'il n'ait pu encore s'élever assez haut dans les spères ethérées pour se dégager des misérables passions humaines, qui la tunique de Nessus lui collent au corps et le fait grimacer.

La Colère et le dépit visiblement s'étalent du haut en bas des trois colonnes de prose que cet sérieux, et esprit immateriel, daigne livrer à la grossière curiosité de quelques rares priviligiés.

A tout prendre, le susdit "mamamonchi" semble bien plutot barbotter et patauger en quelque bourbier peu ragoutant, que planer en des regions sereines ou non;et ses coups d'ailes ressemblement furieusement, aux envolées d'un cul-de-jatte!

Mais si comme nous l'enseigne le proverbe populaire "l'on a vingt-quatre heures pour maudire ses juges," nous sommes bons princes et nous ne voyons pour notre part nul inconvinient à laisser au "Manitoba" un nombre illimité de semaines pour satisfaire ses rancœurs.

D'autant, qu'à étaler aussi son dépit, le "Manitoba" ne fait qu'accentuer davantage la portée du camouflet infligé a sa politique par la majorité de la population canadienne-française

Mais nous ne saurions permettre que sous prétexte de satisfare de si mesquines rancunes, l'on compromette à plaisir les droits de la minorité; et c'est en fin de compte à cela qu'aboutissent, les efforts auxquels se livre l'écrivain du "Monitoba" pour fausser le sens véritable du verdict rendu le 7 Décembre dernier par nos comtés français.

Il est de notre devoir, en présence de la mauvaise foi que montrent des adversaires inspirés par l'orgueil, l'intérêt ou la partisannerie politique, il est de notre devoir de lutter sans répit pour maintenir, dans son éclatante et radieuse nudité, la vérité que ces individus sans scrupules s'efforcent de voiler sous les guenilles de leurs malpropres intérêts.

C'est parceque nous connaissions, les manœuvres habituelles de ces forbans politiques, que dès le lendemain des élections, nous avons pris soin de préciser l'exacte signification du vote donné par nos comtés français.

Il importait de ne point laisser place à la moindre équivoque, et bien que, depuis deux ans, nos articles sur la question aient nettement défini notre attitude, bien qu'il fut impossible, à l'adversaire le plus malveillant d'y relever l'omdre d'une hesitation, encore moins d'une contradiction, nous avons cru necessaire de résumer en termes clairs et précis ia conséquence nettement définie de la position adoptée par la minorité, sanctionnant la politique préconisée par nous.

"La minorité catholique a voulu prouver, disions-nous, qu'elle mettait le souci de la cause des écoles avant tout autre chose, elle a sans doute possible fait connaitre son intention et sa ferme volonté de soutenir loyalement et fermement le parti quelqu'il soit qui sera disposé à lui accorder justice."

Bien plus, nous avons pris soin de relever les conséquences erronées, qu'un correspondant du "Telegram" s'efforçait de tirer du vo e de la minorité, pour le plus grand profit du parti conservateur.

"Le vote de la minorité, rependions nous, signifie uniquement qu'elle sait reconnaitre le bon vouloir de quelque côté qu'il se produise; rien de plus."

N'est-ce point parler net et franc, cela? sans avoir connue les tristes farceurs du 'Manitoba' la prétention de planer "dans des regions plus ou moins sereines" n'avons pas le droit de reclamer au moins pour nous l'indépendance absolue des préventions de parti sur cette question où prédomine uniquement à nos yeux l'intérêt de la minorité.

Mais une telle franchise, était forcément gênante pour ce petit groupe d'entêtés larmoyants qui prétendent faire retomber sur la minorité entière les humiliations infligées à leurs propres personnalités.

Ils sentent combien est logique et inattaquable la position prise par la minori é, telle que définie par nous; ils savent qu'il ne peuvent l'entamer de front sans, y laisser les quelques loques qui leur restent de l'ancien manteau où ils aimaient à se draper.

Ils se rendent parfaitement compte de la mise en demeure a laquelle se trouve acculés leurs amis politiques, et pour sauver leur parti ils n'hésitent un seul instant à faire cause commune avec nos pires ennemis ils falsifient et dénaturent le sens du vote de nos comtés français, et compromettent ainsi le sort de nos intérêts les plus chers.

Une telle attitude est bien significative; elle justifie les accusations formelles de partisannerie et de mauvaise foi portées par nous contre ces faux patriotes.

Ils ne peuvent s'attaquer à l'attitude impecable prise par "l'Echo", eux-mêmes sont forcés de le reconnaitre, implicitement, puisque pour donner à leur thèse quelque vraisemblance ils sont obligés d'aller chercher les appréciations de journaux anglais comme le "Herald" "le Globe" ou la "Tribune"!

Quand à la "Patrie" elle partage absolument notre manière de voir puisqu'elle a pris soin de reproduire dans ses colonnes éditoriales, nos propres déclarations sur la signification du vote de la minorité.

Qui ne voit à quel jeu méprisable se livrent les partisans fanatiques du "Manitoba," exaspérés par les blessures saignantes de leur orgueil déçu!

Ils forgent des armes pour leurs amis politiques, ils laissent entendre que le vote de la minorité donne droit aux conservateurs de se désinteresser désormais de la question des écoles!

Quel but donc poursuit, le triste personnage du "Manitoba" dans cette campagne de mensonges?

Quel but, sinon celui de fournir à ses amis politiques une porte de sortie pour se dérober à la mise en demeure, nette et franche, que leur a signifié la minorité française?

Peut on jamais exiger preuve plus convaincante de l'aveugle fanatisme politique auquel obéissent ces sectaires.

Et ce sont ces mêmes individus, qui osent nous accuser de mensonges, de duplicité, eux qui aujourd'hui encore après le camouflet à eux infligé par le verdict populaire viennent nous resasser toutes leurs vieilles rengaines, nier la réalité des concessions obtenues et se cramponner avec le désespoir des gens qui se noyent aux déclarations de M. Greenway!

Nous aurions beau, à leur rendre la monnaie de leur pièce, et leur demander s'ils ont jamais reproduit les multiples déclarations de H. John Macdonald tant au sujet de la question des écoles, que de sa fameuse loi électorale!

Mais, vraiment pauvres gens, en êtes vous encore là? et croyez vous influencer encore qui que ce soit avec vos radotages?

Tandis que vous restiez hypnotisés sur des mots, nos concitoyens en gens pratiques et sensés, ont préféré s'en tenir aux fai s indéniables, tangibles chaque jour pour eux, et toutes vos sornettes ne prévaudront pas plus aujourd'hui qu'hier contre de bonnes et solides réalités!

Tandis que vous vous nourrissiez de phrases creuses, de fleurs de rhétoriques et autres viduités semblables, vos compatriotes en g ns pratiques et sensés, avaient l'unique souci des faits et se désinterressant de toutes les verbosités des hommes politiques, cherchaient à asseoir les intérêts de la minorité sur des bases, solides pratiques et logiques.

Continuez à gémir et à vous lamenter; pleurez pauvres bons hommes, pleurez toutes les larmes de votre cœur, pleurez sur vos aberrations, pleurez sur votre déchéance profonde et définitive, gémissez et larmoyez sur l'humiliation qu'inflige à votre orgueilleux entêtement le verdict de vos compatriotes, pleurez vous en avez mille fois motifs. Puissent les larmes vous être de bon conseil!

Mais cessez de gémir sur Israel, et si vos espoirs, vos prétentions, vos ambitions se sont évanouis sous le souffle violent du bon sens populaire, n'espérez point nous donner le change sur vos vrais sentiments, ne cherchez point à ensevelir l'avenir d'Israel dans le drap mortuaire sous lequel gisent désormais vos egoismes prétentieuses et féroces.

Sans vous et malgré vous, la minorité française et catholique s'est placée aujourd'hui sur un terrain merveilleusement propre à la lutte.

Nous voulions espérer encore, vous voir un jour où l'autre vous joindre à notre phalange et combattre à nos côtés sans distin tion d'uniforme; cet espoir n'est plus, les ténèbres qu'endeuillent votre esprit ne permettent décidement pas aux clariés du bons sens d'y penètrer.

Nous lutterons donc sans vous et sans vous nous triompherons.

Tous vos efforts criminels ne parviendront point à déloger la minorité du terrain sur lequel elle s'est placée; vous pouvez pleurer, gémir grincer des dents, nous savons désormais qu'il n'y a rien à attendre ni à espérer de vous, et nous vous traiterons en conséquence.

Nous vous méprisons, mais nous ne vous craignons pas

Encore lui!

Il nous revient un écho de la récente tournée de Sir Charles Tupper dans le Nord-Ouest et qui confirme nos justes défiances à l'égard du fourbe que le "Manitoba" encence.

Voici ce que raconte un M. Tourigny de Wolseley:

M. Tourigny dit que durant les dernières élections Manitobaines, Clarke Wallace a fait une campagne effrenée contre tout ce qui a nom catholique et français. La seule langue civilisée, a-t-il dit à Wolseley, est la langue anglaise, et il ne voit pas pourquoi l'on a toléré l'usage du français dans les possessions britanniques. Il a été encore plus violent sur la question de religion.

A Wolseley, Sir Charles Tupper pensait sans doute n'être compris que des anglais et il a laissé ses vrais sentiments se faire jour!

Comme un canadien français doit être fier aujourd'hui d'être conservateur!

Abominable tactique

De jour apparait plus evidente la tactique des grands chefs conservateurs tactique dénoncée par nous depuis longtemps et qui ne tend à rien moins qu'à soulever la population d'origine anglaire contre la population française.

Nous avons déjà donné des p euves evidentes tirées du "Telegram" ou des discours de la récente campagne électorale, mais voici une preuve nouvelle fournie par la "Patrie" et qui montre que la tactique est génerale.

L'hon. M. Fosier veut se présenter à Queens & Sudbury, N. B. C'est le comté le plus protestant du pays. Depuis deux mois, il y a fait préparer son avènement par M. Tilley et M. Hetherington, ses deux lieutenants.

Ces deux orateurs torys, soudoyés par M. Foster lui-même, ont tenu à toutes leurs assemblées le langage suivant:

"Les pro haines élections ne se feront pas entre les anciens partis politiques, mais la lutte "sera entre les catholiques et les protestants, et si jamais la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, la population des provinces d'en bas aurait à mettre l'arme à l'épaule et "a se rendre dans Québec pour combattre les Canadiens-Français avant de voler au secours de l'Angleterre."

Cela va de pair avec ces menaces que le "News" de Toronto adressait l'autre jour aux Canadiens-français.

"Le conseil que le "News" donne aux Canadiens-français est le même que celui qu'il a donné au commencement de cette polémique, savoir, qu'il est de leur plus grand intérêt de faire cesser tout sentiment d'hostilité à l'Empire britannique; autrement, ils hâteront le jour où on leur enlèvera leurs privilèges."

Voilà Comment les Tupper et les Macdonald s'y prennent pour chercher à se hisser au pouvoir!

Lutte contre un cerf.

Mme Ezra Shoupe, la femme d'un fermier de Saltillo, près d'Union, en Pennsylvanie, est l'héroïne du jour dans tout le comté de Huntingdon. Elle a eu, ces jours-ci, à soutenir une lutte acharnée contre un cerf qui l'a attaquée avec furie. Elle a aperçue ce cerf, qui était énorme, dans un champ près de sa ferme. Elle était seule à la maison. Avec le plus grand sang-froid elle prend le fusil de son mari, sort de la maison et, après avoir visé avec soin, tire sur le cerf quelle blesse à l'épaule droite. Rendu furieux l'animal se précipite sur la femme, la heurte de ses bois et la renverse sur le sol avant qu'elle ait pu se mettre à l'abri. Mais elle se relève vivement, saisit un grand couteau qu'elle avait dans sa poche et lutte avec courage contre l'animal. Elle a reçu plusieurs coups de tête qui la faisaient fortement souffrir. mais le cerf blessé à l'avant de l'épaule marchait difficilement et, plusieurs fois, il est tombé sur les genoux. Saisissant l'un de ces moments, Mme Shoupe plonge son couteau dans le cou de l'animal et lui coupe la veine jugulaire. Le cerf est mort sur le coup.

Il pesait 143 livres. Pendant la lutte, Mme Shoupe a reçu de fortes contusions, tous ses vêtements ont été déchirés; elle a pu cependant, regager seule son domicile.

Ci et la.

Gâteau dit 4 quarts, aux amandes.—Mettez dans une balance 3 œufs avec leurs coquilles de l'autre côté même poids de beurre, autant de sucre râpé, une pincée de sel blanc, du zeste de citron hâché fin, ou de lavanille ou de l'eau de fleur d'oranger. Mêlez le tout avec les œufs pour en faire une pâte, à laquelle vous ajoutez 3 onces d'amandes mondées et pilées fin. Beurrez une tourtière, placez-y la pâte et faites cuire à petit feu dessus et dessous. Pour servir chaud ou froid, saupoudrez de sucre.

Il y a des pré autions à prendre avec les bœufs ou les vaches qui ont la gale, attendu que cette maladie se communique à l homme. Ajoutons que les chevaux galeux peuvent très bien communiquer la gale aux bœufs.

Lorsque la gale du bœuf n'est pas ancienne, ou vient facilement à bout de la guérir. On commence par étendre sur le corps de l'animal une couche de savon vert (savon mou) qu'on y laisse quelques heures et qu'on entève avec une brosse dure et de l'eau. Après ce savonnage, on frictionne toutes les parties galeuses avec de l'huile de lin qui fait périr promptement les insectes de la gale.

Au bout de vingt-quatre heures, les démangeaisons cessent, le poil redévient uni, il n'y a plus qu'à bien laver la bête avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir quelques pelletées de cendres de bois.

réflections par un bruit sec du transmetteur annonçant que le fil venait d'être coupé sur la route de Prétoria.

C'était, en effet, un usage assez constant au Transvaal de couper les fils du télégraphe lorsqu'une dépêche importante venait d'être lancée par un puissant spéculateur. Voici comment on procédait: les riches propriétaires de mines avaient à leur disposition d'excellents cavaliers, sortes de pirates des hauts plateaux qu'aucun métier ne pouvait faire reculer. Et lorsqu'il s'agissait de jeter en Europe, ou simplement au Cap, à Prétoria ou à Barberton, une importante nouvelle qui pouvait, d'un seul coup, faire monter une valeur d'une livre ou deux, opération dont les spéculateurs espéraient seuls profiter, ils envoyaient un homme à cheval qui franchissait à toute bride la distance qui séparait Johannesburg de la première station télégraphique. En route, à l'aide de cisailles, l'homme coupait les fils de communication, puis arrivé au poste suivant transmettait la dépêche. D'une habileté excessive, ces pirates du plateau accomplissaient leurs déprédations avec une hardiesse incroyable, sûrs, du reste, de l'impunité, et généralement très bien rémunérés par ceux qui les chargeaient de cette criminelle besogne.

Puis après avoir attendu le temps normal de l'envoi de la dépêche, ils repartaient à toute vitesse et coupaient plus loin la communication entre la deuxième et la troisième station. Puis, à ce troisième poste ils attendaient la réponse concernant l'ordre qu'on les avait chargés de lancer; de cette sorte le spéculateur, agissant sans aucune concurrence, s'emparait de tout le marché et réalisait d'énormes bénéfices. La victoire restait au plus habile, ou à celui qui avait montré le plus de diligence et il arrivait parfois que les ouvriers chargés de réparer les dégâts, trouvaient le même fil coupé à cinq endroits differents.

—Décidément, il y a des jours où tout casse, se disait Ludovic entendant l'arrêt sec de l'appareil; et il se souvenait qu'étant arrivé trois minutes en retard le matin même, le directeur du bureau central l'avait averti de passer à la caisse le soir et de ne plus se représenter le lendemain. Et il en était là de ses réflexions amères quand le gros banquier hollandais Heeshbeim se précipita au guichet.

—Vite cette dépêche à Durban s'écria-t-il s'il en est temps encore.

—Le fil est coupé, répondit Ludovic sans quitter sa place,

Le banquier lâcha un épouvantable juron.

—Mais alors je suis perdu, fit-il la gorge sèche. J'ai fait passer hier un formidable ordre d'achat. Si le cours d'aujourd'hui est télégraphié, et il doit l'être puisque le fil a été coupé, je perds plus d'un million de livres. Comment faire pour lancer une dépêche nouvelle qui puisse faire changer les cours!...

Alors Ludovic que les canailleries courantes amusaient au fond et qui pensait en son scepticisme de blasé, que, dans ce milieu de forbans, c'était peut-être agir en justicier que de faire avorter un acte de brigandage par un autre presque aussi malhonnete, s'adressant au banquier Heesbeim, qu'il savait ne pas être juif:

—Que donneriez vous, à celui qui ferait parvenir votre dépêche à destination?

Le banquier eut un moment d'hésitation.

—Ce n'est plus possible! gémit-il.

—Qni sait? Ou a vu des choses plus difficiles que cela?

—Je lui donnerais une prime de 10,000 livres (250,000 francs), s'écria la banquier.

—Ce n'est pas assez, dit Ludovic; et il referma le guichet.

—15,000, offrit le banquier stupéfait.

Ludovic ne daigna pas se retourner.

—Ah! ça, combien vous faut-il donc? reprit Heeshbeim.

Le jeune homme leva la tête et regardant son interlocuteur bien en face, il laissa tomber ces mots:

—Vingt mille livres (cinq cent mille francs) et encore parce que c'est vous, et que vous êtes le moins voleur des banquiers de Johannesburg.

—Monsieur, fit Heeshbeim en écumant de colère, je vais me plaindre au directeur et vous faire chasser pour grossièreté.

—Si vous saviez combien cela m'est égal, répliqua le jeune homme: on m'a déjà flanqué à la porte.

—Hoch! murmura le Hollandais

Et que ferez-vous si je vous donne vingt mille livres?

—Je transmettrai votre dépêche et vous rapporterai la réponse.

—Eh bien! si vous faites cela, j'ajoute cinq mille livres en plus.

—Je n'en ai pas besoin, répondit Ludovic. Avez vous un bon cheval, car il faut se hâter.

—Venez chez moi, nous causerons de cela.

A Suivre.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5 50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7¾ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES

DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decembre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipegos		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

Les Coupeurs de Fils.

MOEURS DU TRANSVAAL.

Ludovic de Kermeuck, après cinq années de vie à outrance dans tous les endroits joyeux du Paris où l'on s'amuse, avait dépensé les cinq cents mille francs qu'il tenait de ses parents par héritage Un matin, il s'était reveillé absolument ruiné.

Après avoir liquidé son mobilier et ses bibelots artistiques, il se trouvait à la tête d'un petit capital d'une vingtaine de mille francs environ. Que faire avec cette misérable somme?... Vivre ... même en province! Il ne fallait pas y songer.

Et pourtant l'avenir ne se présentait pas pour lui aussi sombre qu'il l'entrevoyait. Plusieurs fois dans le monde il avait rencontré miss Ellen Godfrey, fille du richissime australien Jim Godfrey, qui avait gagné toute sa fortune, évaluée à un certain nombre de millions de livres sterling, dans l'élevage des troupeaux. Jim Godfrey avait épousé une Française, et Ellen passait chaque hiver quelques mois à Paris chez une de ses tantes. Ludovic avait fait valser souvent la jeune Australienne, dont le charme l'avait séduit, et Ellen paraissait écouter d'une oreille indulgente la banalité de ses compliments. Malgré la differnce colossale des fortunes, un mariage pouvait se décider entre les deux jeunes gens.

Ellen d'ailleurs ne ne montrait pas hostile à cette idée, Jim Godfrey avait de son côté des principes très arrêtés. Il avait dit un jour à Ludovic: "Il n'est pas nécessaire que l'époux que je destine à ma fille soit riche. Il doit avoir seulement de quoi s bven r aux besoins et pay r le luxe, mais il faut que mon gendre ait travaillé, qu'il ait gagné sa fortune personnelle.

"Vous avez mangé l'héritage de vos parents; vous avez bien fait. Montrez-moi maintenant que vous êtes capable d'acquérir les cinq cents mille francs que vous avez dissipés, et alors nous verrons... Du reste, ma fille est encore trop jeune pour se marier à présent."

Et Ludovic, sentant son incapacité et son impuissance, allait partir la mort dans l'âme lorsque miss Ellen Godfrey lui avait mis sa petite main sur le bras en disant: "Courage, travaillez... Je vous attendrai,"

Et il était parti avec cette espérance:

Travailler! est-ce qu'il en était capable? Il ne lui restait qu'un seul recours: tenter la fortune. Là-bas, au Sud-Afrique, on venait de découvrir des mines d'or, et déjà de grosses affaires se créaient. Pourquoi n'aurait-il pas de chance à son tour? et il était parti pour le Transvaal

Mais des spéculations malheureuses avaient vite anéanti son petit pécule; et alors, pour vivre, ne pouvant même plus revenir en Europe, il était entré, grâce à la protection du consul, dans l'administration des postes et télégraphes, car il parlait par bonheur, très correctement l'anglais et le hollandais, et les questions scientifiques l'intéressaient au plus haut point. Dans ses lois rs, il s'était amusé à construire un petit appareil qui devait, à son idée rendre de grands services. Car, résumant sous un volume portatif, les principaux instruments télégraphiques, et muni d'une pile d'une très grande puissance, il pouvait, croyait-il, être facilement adapté en pleine campagne à n'importe quel fil télégraphique, par exemple, en cas de détresse pour demander du secours. Et il avait inventé une pile d'une grande intensité pour envoyer la dépêche en même temps des deux côtés du fil.

Un matin, Ludovic pensait à toutes les péripéties de son existence, en enregistrant une dépêche, lorsqu'il fut tiré de ses

JEAN ET FRERE

Pour Noël et le jour de l'an nous venons de recevoir un assortiment complet de Biscuit et Bonbons de la célèbre maison McCormick de Londres.

Nous avons un Bonbons mélangé fin extra lière classe à 20c la livre.

Nous avons un Bonbons mélangé de lière qualité à 3 livres pour 25.

Nous avons un Bonbons de bonne qualité a 4 livres pour 25c.

Pommes fameuse de Montréal, Oranges Citrons Bananes, noix de toute sortes.

Pour le temps des fête de Noël et du jour de l'an nous vendrons les Tomates et petits pois les fèves et le Blédine à 10c la boîte.

Thés noir et vert importés directement par nous du Japon et des Indes a 20 25 30 et 40c. la livre. Cafés de 25 a 50c. la livre.

Notre assortiment de chaussures est au complet. Une visite est sollicitée.

JEAN ET FRERE,

Coin des Rues St. Joseph et Dumoulin - - - - - St. Boniface

43-jno



IL Nourrit la Mère et l'Enfant

LE VIN ST-MICHEL

ce célèbre tonique français est indispensable à la jeune mère qui veut avoir le bonheur de nourrir son enfant.

Sous l'influence de ce vin généreux, la jeune femme pâle, faible, amaigrie, reprendra ses forces abattues par la maladie. La pâleur disparaitra pour faire place au teint rosé, l'appétit sera bon, et la digestion facile. Le

VIN St MICHEL

Infuse dans le sang les principes d'alimentation généreuse et abondante, dont profitent à la fois la mère et l'enfant. Les muscles du bébé se développeront, il sera plein de vie, souriant, turbulent, son esprit se réveillera et bientôt il reprendra son embonpoint et ses vives couleurs sous les

Baisers heureux de sa Mère attendrie.

EN VENTE CHEZ

RICHARD & CIE.,

365 Rue Main, Winnipeg.

POUPEES! POUPEES!

Notre assortiment si varié et si beau vient justement d'arriver

Chaque petite fille voudraen avoir une



Il n'y a rien qu'elles aiment tant

Nous pouvons vous assurer que jamais aucun lot de poupées plus jolies, plus désirables, n'est venu dans notre ville. Beaucoup de genres differents, avec des prix variés, vous pourrez choisir ce qui vous convient.

Jouets—Notre assortiments de jouets est plus grand que jamais cette année, et aussi plus varié; aussi Santa Claus, a-t-il établi ses quartier généraux chez nous.—Il aime à aller là, il peut choisir a son gout.

A. E. MAYCOCK.

364 RUE MAIN.

45-1m.

BRYDON RINK

OUVERT AU PUBLIC

Patinage de 2 hrs 30 à 4 hrs 45, et de 8 hrs 15 à 10. hrs p. m. Musique. Mardi, Jeudi et Samedi, le soir.

W. BRYDON, Proprietaire,

J. MUIR, GERANT.

45-1m.

Chocolats, Bonbons, Guimauve de GUNTHER

Les gourmets, fins, appreciateurs de la qualité, s'apercevront que ces bonbons sont supérieurs en qualité et en gout à tous ceux qui ont ete vendus jusqu à ce jour.

CREME FOUETTEE.

J. WATSON.

207 Ave du Portage. Tel. 519

41-3 m.

MODES.

MISS BAIN,

460 - Rue Main - 460

ASSORTIMENT CHOISI DE CHAPEAUX.

CANOTIERS ET DE CHAPEAUX DE PROMENADE.

$1.00 et $1.25

ROUGHRIDERS, $.150.

TIMBRES DE COMMERCE.

Venez vous faire habiller par nous

Vetements ou pardessus vous iront à merveille. Vous y gagnerez $1 ou $2 en valeur, et autant en comfort du plus que partout ailleurs.

A quoi est bon, une pantalon qui forme poche aux genoux, ou un paletot qui baille des poches comme si chacune d'elles etait remplie de briques. Nous faisons la bonne sorte d'habits la seule comfortable, et à des prix economiques.

McNEIL et MEYERS

Tailleurs a la Mode

PORTAGE AVE., WINNIPEG.

En face l'hotel du Queen's.

VENTE SPECIALE D'HABILLEMENTS

Vetements d'hommes		valant	$5.00	pour	$3.25
"	"	"	8.00	"	4.75
"	"		12.50	"	7.50
Pardessus	"	"	8.00	"	5.00
Ulsters	"	"	6.50	"	4.00

Pardessus de garçons, valant de $7 a $10. dimensions, 32 à 35 vendus pour $.300.

Pardessus de Coon pour hommes à $10.00 $22.50 $27.50.

Jaquettes en Coon pour femmes, $22,50 $25.00 $27.00.

Caoutchoues valant $1.00 la paire pour 60c.

J. Finkelstein,

252 et 629 rue Main.

Dreyfus . . .

Lors de son procès eut certainement été

PARDONNÉ

S'il avait demandé un des délicieux poulets rotis où autre friand ses préparées par

LE MEILLEUR CHEF FRANÇAIS

de la ville, celui du

"ENGLISH CHOP HOUSE"

Ce qu'il y a de mieux en fait d'huitres ris de veau, Filets, Melons, Canards sauvages etc.

CUISINE et service sans égaux:

Lunch des hommes d'affaires de midi à 2 heures 30—25 cts.

Cabinets particuliers pour dames et messieurs.

Avez-vous

l'intention de faire un voyage dans la Californie, à l'Est du Canada, ou à aucun point

au Sud, a l'Est ou a l'Ouest?

Adressez-vous à l'agent le plus proche du Northern Pacific, ou écrivez à

CHS. FEE, G. P. & T. A., St. Paul.

H. SWINFORD, Gen. Agt., Portage Av. Winnipeg.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..........................
Laisse chaque jour ex. dimanche.... 4.45 p.m
Arrive chaque jour ex. dimanche.... 1.05 p.m

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin.............................
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cecilia Lyons du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnip g, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

Marchand Tailleur.

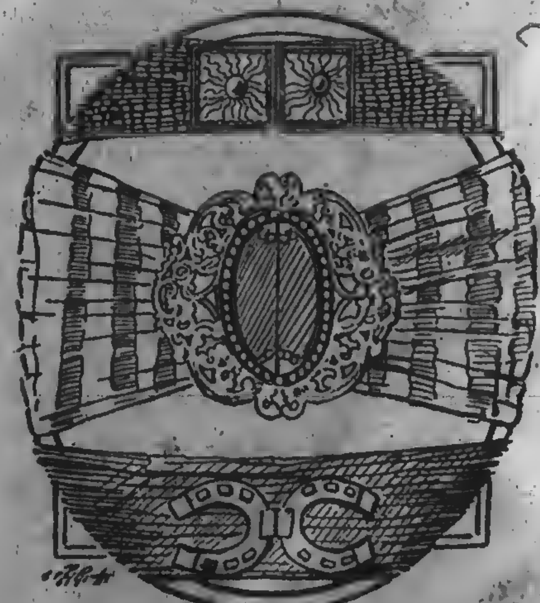
MONSIEUR J. C. McREA

a transporté son magasin au coin de l'Avenue du Portage et de la Rue Fort en face du

QUEEN'S HOTEL

Vous etes invites a visiter.

Cadeaux pour Noel et le jour de l'an.



Parmi les jolies choses de cette année nous mentionnerons notre assortiment de ceintures en argent, en argent frappé, en acier taillé.

PRIX DE $1. à 2.00.

Un lot considérable pour faire votre choix. Venez avant que le meilleur ne soit parti.

ON PARLE FRANÇAIS.

THOS. J. PORTE, Bijoutier.

404 Rue Main. 40-8i.

Curieuse Coutume.

En Sibérie, les jeunes mariées ont à subir une épreuve assez formidable et devant laquelle pâlirait, je le crains, un trop grand nombre de nos jeunes Canadiennes.

Dès que la mariée est entrée dans la maison de son mari, elle doit donner un diner, préparé de ses propres mains, aux parents et amis.

Si elle est bon cordon-bleu et réussit à plaire à ses hôtes, on lui décerne un certificat d'habile et consciencieuse ménagère; l'honneur rejaillit encore sur la famille dans laquelle elle a été élevée; le mari est félicité et envié, et celui-ci a le droit de s'estimer le plus heureux homme de la terre.

Je plains de tout mon cœur, la petite femme à qui la nervosité fera manquer le diner.

L'Augmentation de la Flotte Allemande.

Au reichstag, aujourd'hui, le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, a annoncé que les gouvernements fédérés avaient décidé que la marine actuelle était insuffisante pour les besoins du pays, et que des crédits pour doubler le nombre actuel des navires de guerre seraient demandés. Le chancelier a ajouté que le temps nécessaire pour construire les nouveaux navires de guerre ne serait pas fixé par la loi, mais que le nombre de constructions entreprises chaque année serait limité aux crédits que la situation du budget permettrait d'allouer.

"Dans cette affaire, a dit ensuite le chancelier, les gouvernements fédérés ont pris leurs dispositions pour agir comme si les fonds nécessaires pour la construction des nouveaux navires de guerre devaient être obtenus au moyen d'emprunts."

NOUVELLES LOCALES.

Bonne et heureuse année à nos lecteurs.

Hilda Blake a été executée hier a Brandon.

Sa Grandeur Mgr Langevin a Officié à la Cathédrale à la messe de minuit.

Assemblée du Club de Raquette De Voyageur ce soir à l'Hôtel St. Boniface.

Il y aura messe de minuit dans toutes les églises catholiques Dimanche prochain.

MM. Allaire & Bleau marchands de ferronneries à St. Boniface ont maintenant un téléphone No. 986.

M. Jos. Dumouchel est arrivée la semaine dernière avec sa famille d'un voyage dans la Province de Québec.

L'Encan de la société St. Vincent de Paul qui a eu lieu la semaine dernière à St. Boniface a donné l'excellentes recettes de $93,00.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. Joseph Baril Greffier de la Municipalité de Montcalm et M. N. Comeault de St. Jean-Baptiste étaient à Winnipeg la semaine dernière par affaire.

MM. S. A. D. Bertrand M. P. P. pour St. Boniface E. Rochonse Ed. Guilbault et J. F. Prud'homme sont partis la semaine dernière pour la province de Québec.

Allez chez Allaire et Bleau le magasin le meilleur marché pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles, peintures, harnais, cuir rouge etc., etc. Avenue Taché St. Boniface.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Parmi l'installation des Bouchers de Winnipeg nous avons spécialement remarqué nos canadiens la qualité de la viande et les décorations de leur étaux était superbes. Se sont MM. J.-Bte. Lauzon, Pierre Couture et Max. Rocan.

A la dernière séance du Conseil de ville de St. Boniface les montants suivants ont été voté, Hôpital St. Boniface $100,00 Hospice Taché $100,00. Son Honneur le Maire Bétournay $75,00 fonds de secours des pompiers de Winnipeg $25,00 un vote de remerciement a été voté à M. le Conseiller Jean en reconnaissance des services qu'il a rendu a le ville durant son terme d'office.

Il Etait Temps.

Un récent mariage dans l'une des paroisses de l'Etat fut interrompu si souvent que les invités furent réellement contents lorsque la cérémonie se trouva terminée. Le tout marchait bien jusqu'au moment où le marié dut présenter l'anneau de fiançailles. En vain cherche-t-il dans les poches de son pantalon cet anneau, il ne put le trouver. Rien, rien excepté un trou par equel l'anneau était probablement tombé dans une de ses bottes cirées. Qu'allait-il faire? "Otez vos bottes," dit le prêtre. Le silence était vraiment poignant. L'organiste, au commandement du prêtre joua involontairement. Le jeune homme ôta sa botte, l'anneau fut trouvé et aussi un trou dans sa chaussette. Jeune homme, il est temps que vous preniez femme.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de.............................. pour...............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom...

Paroisse..

Province..



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année	12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année	20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année	$409,455
Dépenses de construction sur les fermes cette année	$1,460,740
Nombre de fermes dans la province	32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba